



**Déclaration de la Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine  
en République du Cameroun à l'occasion de l'élection présidentielle  
du 9 octobre 2011.**

-----

Répondant à l'invitation du Gouvernement camerounais, S.E.M Jean PING, Président de la Commission de l'Union Africaine a dépêché, à l'occasion du scrutin présidentiel du 9 octobre 2011 au Cameroun, une Mission d'Observation Electorale conduite par S.E.M Ibrahim Boubacar Keita, ancien Premier ministre du Mali.

La Mission, présente à Yaoundé depuis le 07 octobre 2011, s'est déroulée conformément aux dispositions pertinentes de la Déclaration de l'OUA adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres, en juillet 2002 à Durban (Afrique du Sud) sur les Principes régissant les élections démocratiques en Afrique ainsi qu'aux Directives de l'Union africaine pour les missions d'observation et de suivi des élections.

**I. Composition de la Mission**

La Mission de l'Union africaine en République du Cameroun est composée de Responsables des Organes de Gestion des Elections, d'Ambassadeurs africains accrédités auprès de la Commission de l'Union Africaine à Addis Abéba, de Membres de la Société civile et des Organisations des Droits humains.

**II. Activités de la Mission**

Dès son arrivée, le Chef de Mission a multiplié les contacts avec les institutions et acteurs impliqués dans le processus électoral, ainsi qu'avec les Chefs de Missions d'observation électorale présentes dans la capitale camerounaise, en vue de s'informer et d'échanger avec eux sur le déroulement du processus électoral.

Les Observateurs de l'Union africaine ont été déployés dans quelques Départements du Cameroun, notamment à Douala, Bafoussam, Bamenda, Ebolowa et à Yaoundé-Centre. L'objectif de ce déploiement était d'avoir un échantillon plus ou moins représentatif de la République du Cameroun dans sa diversité culturelle et linguistique.

Au total, les Observateurs de l'Union Africaine ont visité environ 150 bureaux de vote.

### III. Déroulement du scrutin

La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine fait les observations suivantes :

A. Les aspects positifs suivants méritent d'être soulignés et sauvegardés pour les futurs scrutins :

- L'installation des bureaux de vote dans les lieux publics, faciles d'accès.
- Le respect de l'ouverture des bureaux de vote à l'heure légale, dans la plupart des centres de vote.
- L'affichage adéquat des listes électorales en format convenable.
- Le positionnement des isolements de façon à faire respecter le secret du vote.
- La présence des observateurs nationaux et internationaux.
- La présence massive des femmes dans les équipes des bureaux du vote.
- L'acheminement dans les délais requis du matériel électoral dans la plupart des bureaux de vote.
- La présence discrète des agents de l'ordre ayant permis l'ordre et la sérénité dans les bureaux de vote.
- La maîtrise de la procédure de vote par les agents électoraux.
- La fermeture des bureaux de vote et les opérations de dépouillement conformément à la loi et dans le calme.

B. La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine considère cependant que les aspects suivants du processus électoral méritent des améliorations pour les scrutins futurs :

- Le manque de bulletins de vote pour certains candidats, même si cette lacune a été vite corrigée grâce à l'intervention de l'Administration et des représentants de Elections Cameroun (ELECAM), dans certains bureaux de vote.
- Les urnes mal scellées dans certains bureaux de vote.
- Le non retrait de nombreuses cartes d'électeurs par les concernés, dans la plupart des bureaux de vote.
- La très faible présence des représentants des partis politiques dans les bureaux de vote.
- Le faible taux de participation.

### IV. Recommandations

La Mission recommande ce qui suit :

- La mise en place par l'Administration et l'Organisme de Gestion des Elections (Elections Cameroun) d'un mécanisme efficace de distribution des cartes d'électeurs.
- L'adoption de l'usage d'un bulletin unique au cours des scrutins futurs.

- La sensibilisation des partis politiques et des candidats sur la nécessité de la présence de leurs mandataires dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

## **V. Conclusions**

C'est pourquoi, dans la mesure de ses stricts moyens d'observation, et sur l'ensemble du territoire couvert, la mission de l'UA estime que l'élection présidentielle du 9 octobre 2011 a respecté les critères exigés. Dès lors, elle considère l'élection comme s'étant déroulée de manière libre, transparente et crédible.

La Mission d'Observation de l'Union africaine félicite les populations camerounaises dans leur ensemble pour avoir maintenu un climat pacifique et de tolérance avant, pendant et après l'élection présidentielle du 9 octobre 2011.

**Fait à Yaoundé, le 11 octobre 2011**

**La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine**